

# ELSM Haut-Rhin

## 2024 Rapport d'activité



*L'ELSM 68, avec l'engagement de tous les collaborateurs est arrivé à une réorganisation pluridisciplinaire permettant de travailler sur le flux dans toutes les activités et répondre ainsi à ses engagements et missions de service public.*



**Dr Frédéric GAUVIN**  
Médecin-conseil chef p.i.



### AXE 1

#### Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée

- Travail sur le flux avec un système d'astreinte multidisciplinaire permettant la réponse rapide aux demandes urgentes et évitant ainsi les ruptures de droits.

Nombre total d'avis	Nombre de bénéficiaires différents concernés	POPULATION PROTÉGÉE
37 560	30 912	701 175

- Revue de dossiers avec le service social pour identifier des anomalies éventuelles dans les circuits de transmission et apporter des correctifs.

- Poursuite de l'activité des Conseillers Services de l'Assurance Maladie (CSAM) dans le suivi des arrêts de travail pour recueillir des informations médicales et en post-convocation pour expliquer de façon attentionnée aux assurés leurs droits et démarches après un avis du service médical.
- Poursuite de la gestion efficiente des demandes d'accord préalable (grand appareillage, dispositifs pour apnée du sommeil, chirurgie, médicaments).
- Poursuite du déploiement des programmes PRADO (CAM) et de SOPHIA.



### AXE 2

#### Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins

- Participation active à la construction des structures de soins coordonnés (MSP, CPTS, CSNP).

- Réponses rapides aux demandes d'avis médicaux de la commission d'action sanitaire et sociale.



### AXE 3

#### Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie

- Sensibilisation des personnels aux enjeux écologiques (chauffage, transport, lutte contre le gaspillage, effets des médicaments rejetés dans la nature).
- Création d'une unité GDR spécifique de PC-ISM-PA avec un management dédié.

- Contribution aux programmes de prévention en lien avec la CPAM :
  - Prévention bucco-dentaire des enfants,
  - Echanges confraternels avec les chirurgiens-dentistes sur la prescription antibiotique.

- Dépistage de la rétinopathie diabétique en ambulatoire
- Dépistage en milieu scolaire (trouble du langage et visuel)
- Action GDR vers les prescripteurs sur la prescription d'IPP et de Tramadol.
- Participation à l'élaboration des programmes de santé des structures coordonnées en lien avec la CPAM et l'ARS.
- Prévention de la désinsertion professionnelle :
  - En partenariat avec la CARSAT

- En élaborant une action GDR vers les assurés et leurs médecins traitants
- En échange confraternels avec les MG
- En entretien avec les entreprises
- Reprise de nos actions vers les établissements de santé avec les CPAM sur la prescription d'antibiotiques, la polymédicamentation, l'insuffisance cardiaque, les dispositifs pour apnée du sommeil), le DMP, la lettre de sortie (IFAQ).



## AXE 4

### Impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de soins

- Accompagnement de tous les PS nouveaux installés, présentation du rôle de l'AM (accès aux soins, accompagnement, soins coordonnés, numérique en santé), des devoirs et des droits des PS.

- Participations aux instances décisionnelles des CPAM, ARS, Conventionnelles pour contribuer à porter les messages clés de l'Assurance Maladie.



## AXE 5

### Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude

- Création d'une unité GDR spécifique de PC-ISM-PA avec un management dédié.
- Sensibilisation de tout le personnel aux signalements d'atypies ou d'abus/fraude, de la SSI et du droit d'en connaître.

- Participation des praticiens-conseils, des ISM et du personnel administratif dédié, aux actions de LCF avec augmentation du partenariat avec la CPAM.



## AXE 6

### Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et à l'efficience de branche

- Accompagnement efficace et bienveillant des nouveaux embauchés afin de garantir une rapide autonomie fonctionnelle grâce à la libération de temps pour nos tuteurs.
- Cogestion efficace et rapide avec la CPAM des recours judiciaires (CRA, TJ).
- Pilotage renforcé de la CAP et supervision efficace des anomalies par processus, analyse des dysfonctionnements et correctif immédiat en partenariat avec tous les acteurs impliqués du Service Médical et de la CPAM.

- Poursuivre en interne la délégation de tâches à valeurs ajoutées médicales vers les ISM, les CSAM et les personnels administratifs.
- Confirmation de la montée en compétence de nos TK/RT sur les domaines techniques (MATIS-supervision-contrôle-LPP-CMRA-UTF), mais également médicaux grâce aux vulgarisations faites par les PC/ISM lors des petits déjeuners thématiques.